



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 26 mai 2016

L' an 2016 et le 26 Mai à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie de Valence-en-Brie sous la présidence de  
VAUCOULEUR Serge Maire

**Présents** : M. VAUCOULEUR Serge, Maire, Mmes : CHEDRI Timouche, GARCIA Elodie, JACQUES Chantal, PASSERARD Corinne, REDON-JUMEAU Patricia, MM : AMANI Bastoi, BRUNEAU Gilles, JACQUET Daniel, LUZU Eric, MOAL Eric, TOUSSAINT Marc, VIEIRA José

Absent(s) ayant donné procuration : MM : LENOIR Stéphane à M. AMANI Bastoi, RACINE Pierre à Mme CHEDRI Timouche

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

**Date de la convocation** : 19/05/2016

**Date d'affichage** : 19/05/2016

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture de Melun  
le : 31/05/2016

et publication ou notification  
du : 31/05/2016

**A été nommée secrétaire** : Mme CHEDRI Timouche

### **Objet des délibérations**

#### **SOMMAIRE**

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU  
TRANSFERT DE COMPETENCE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ AU SDESM  
CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE DE PRISE EN CHARGE D'ANIMAUX AVEC LA  
SACPA  
PROJET D'UNE CREATION D'UNE COMMUNAUTE DE COMMUNE PORTANT  
DELIMITATION DU PERIMETRE  
BUDGET EAU - DECISION MODIFICATIVE POUR CHANGEMENT D'IMPUTATION  
BUDGETAIRE  
BUDGET COMMUNE - DECISION MODIFICATIVE POUR CHANGEMENT D'IMPUTATION  
BUDGETAIRE

## **APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

Celui-ci a été adopté à l'unanimité et il a été procédé par les membres du conseil municipal à la signature du compte-rendu.

## **CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE DE PRISE EN CHARGE D'ANIMAUX AVEC LA SACPA**

réf : DELIB2016\_27

Le Maire présente au Conseil Municipal la convention de ramassage et mise en fourrière proposée par la société SACPA

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de cette convention, prenant effet le 9 juillet 2016 et fixant le tarif à 709.46 H.T. par an et par habitant,

**Autorise** le Maire à signer cette convention, telle qu'elle est annexée à la présente délibération. 5

## **PROJET D'UNE CREATION D'UNE COMMUNAUTE DE COMMUNE PORTANT DELIMITATION DU PERIMETRE**

réf : DELIB2016\_28

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la réception par le préfet du projet de création d'une communauté de communes portant délimitation du périmètre du projet de création d'une communauté de communes sur le territoire des communes d'Andrezel, Argentières, Beauvoir, Blandy, Bombon, Champdeuil, Champeaux, le Châtelet-en-Brie, Châtillon-la-Borde, Chaumes-en-Brie, Coubert, Courquetaine, Crisenoy, Echouboulains, Les Ecrennes, Evry-Grégy-sur-Yerres, Féricy, Fontaine-le-Port, Fouju, Grisy-Suisnes, Guignes, Machault, Moisenay, Ozouer-le-Voulgis, Pamfou, Saint-Méry, Sivry-Courtry, Soignolles-en-Brie, Solers, Valence-en-Brie et Yèbles.

Il est nécessaire de se prononcer avant un délai de soixante-quinze jours dès la note de notification.

A l'issue de ce délai, la création de la communauté de communes sera effective si le projet de périmètre recueille l'accord d'au moins la moitié des conseils municipaux des communes intéressées représentant la moitié au moins de la population totale de celles-ci.

**Vu** l'arrêté préfectoral 2016/DRCL/BCCCL/N°28 du 30 mars 2016 portant adoption du schéma départemental de coopération intercommunale ;

**Vu** l'arrêté préfectoral 2016/DRCL/BCCCL/40 portant délimitation du périmètre du projet de création d'une communauté de communes sur le territoire des communes d'Andrezel, Argentières, Beauvoir, Blandy, Bombon, Champdeuil, Champeaux, le Châtelet-en-Brie, Châtillon-la-Borde, Chaumes-en-Brie, Coubert, Courquetaine, Crisenoy, Echouboulains, Les Ecrennes, Evry-Grégy-sur-Yerres, Féricy, Fontaine-le-

Port, Fouju, Grisy-Suisnes, Guignes, Machault, Moisenay, Ozouer-le-Voulgis, Pamfou, Saint-Méry, Sivry-Courtry, Soignolles-en-Brie, Solers, Valence-en-Brie et Yèbles.

Le conseil municipal **décide à l'unanimité** :

- **D'accepter** le nouveau périmètre de la communauté de commune comprenant les communes : d' Andrezel, Argentières, Beauvoir, Blandy, Bombon, Champdeuil, Champeaux, le Châtelet-en-Brie, Châtillon-la-Borde, Chaumes-en-Brie, Coubert, Courquetaine, Crisenoy, Echouboulains, Les Ecrennes, Evry-Grégy-sur-Yerres, Féricy, Fontaine-le-Port, Fouju, Grisy-Suisnes, Guignes, Machault, Moisenay, Ozouer-le-Voulgis, Pamfou, Saint-Méry, Sivry-Courtry, Soignolles-en-Brie, Solers, Valence-en-Brie et Yèbles.
- **D'accepter** provisoirement le siège de la future communauté de communes au Châtelet-en-Brie en attendant le vote des nouveaux statuts.

### **BUDGET EAU - DECISION MODIFICATIVE POUR CHANGEMENT D'IMPUTATION BUDGETAIRE**

réf : DELIB2016\_29

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de régulariser les écritures comptables concernant la DSP, celles-ci doivent être inscrites en fonctionnement et non en investissement.

Le conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés;

**VOTE** les mouvements suivants en dépenses et recettes de fonctionnement et en recettes d'investissement :

- Augmente les crédits de 11 880.40 € au chapitre 2031 - 040 "Frais d'études" en investissement
- Augmente les crédits de 11 880.40 € à l'article 6226 - 042 " honoraires" en dépenses de fonctionnement
- Augmente les crédits de 6 000 € à l'article 6226 " honoraires" en dépenses de fonctionnement
- Augmente les crédits de 6 000 € à l'article 74 " subvention d'exploitation" en recettes de fonctionnement

### **BUDGET COMMUNE- DECISION MODIFICATIVE POUR CHANGEMENT D'IMPUTATION BUDGETAIRE**

réf : DELIB2016\_30

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de régulariser les écritures comptables concernant les travaux faisant l'objet de maîtrise d'œuvre.

Le conseil Municipal,

Après en avoir **délibéré** à l'unanimité des membres présents et représentés;

**VOTE** les mouvements suivants en dépenses et recettes d'investissement :

- Augmente les crédits de 13 241.01 € à l'article 2315-040 'Installation, matériel et outillage techniques en investissement dépenses,
- Augmente les crédits de 9 401.54 € à l'article 2031-040 "Frais d'études" en recettes d'investissement
- Augmente les crédits de 3 839.47€ à l'article 2313-040 "constructions" en recettes d'investissement.

### **Questions diverses :**

#### QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire fait lecture aux membres du Conseil Municipal du courrier reçu du Conseil Général de Seine et Marne au sujet du coût des transports scolaires pour la rentrée prochaine. Le coût pour un enfant sera de 50 € au lieu de 100 € prévu initialement.
  
- M. le Maire informe le conseil municipal de l'état d'avancement des travaux place de l'église.
- Il fait part également du fait que le rideau métallique de la poste à été forcé. Il est réparé pour le moment, l'assurance de la mairie va normalement couvrir le sinistre.
- Il informe également les membres du conseil municipal que des devis sont en cours pour le changement des quelques vitres cassées à la salle des fêtes. Un devis va être également demandé en ce qui concerne le passage du câble.
  
- M. BASTOI Amani demande si la peinture du fond de la scène à la salle des fêtes va être réalisée. M. le maire propose que ce soit les conseillers qui se chargent de peindre en noir le fond de la scène. Les conseillers acceptent et vont s'organiser pour effectuer la peinture.
  
- Mme CHEDRI Timmy rend compte au conseil municipal des litiges en cours concernant plusieurs affaires.

### **Complément de compte-rendu:**

Est rajouté à l'ordre du jour une décision modificative pour changement d'imputation budgétaire sur le budget commune.

En mairie, le 17/06/2016  
Le Maire  
Serge VAUCOULEUR